



Kain, le 20 juin 2025

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer que les enfants de troisième et quatrième primaires de notre école vivront pour la deuxième fois une aventure originale pour notre école.

Suite au succès de 2023, nous confirmons notre volonté d'organiser nos traditionnelles classes de dépaysement à l'Aquascope de Virelles. Les classes de forêt deviennent donc des classes d'eau.

Notre objectif est d'amener nos élèves à la découverte du magnifique milieu aquatique des étangs de Virelles (Chimay) par le biais d'une démarche pédagogique adaptée.

Entouré des enseignants et d'éducateurs et aux petits soins dans une structure parfaitement adaptée aux groupes scolaires, votre enfant vivra avec ses copains de classe une expérience enrichissante et inoubliable.

Pratiquement, nous passerons notre semaine aquatique (du lundi au vendredi) du 15 au 19 septembre 2025.

Le prix pour ces cinq jours en pension complète (repas, logement, encadrement 24H/24, transport, animations, visites...) est fixé à **200 euros** par enfant grâce à l'intervention de l'ASBL Denier des Apicoliers.

Afin de préparer au mieux l'accueil des enfants, il nous est indispensable de connaître le nombre exact de participants. Il est évident que pour la vie de groupe, la participation de tous est vivement souhaitée. N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez le moindre problème !

Merci de compléter et de nous remettre le talon ci-dessous **pour le vendredi 27 juin au plus tard.**

Patrice Verleye. Directeur.

Madame, Monsieur

Inscrivent / n'inscrivent pas leur fils/fille

Élève de aux classes d'eau organisées par l'école du 15 au 19 septembre 2025.

Paiement en une fois (200€) sur le compte : Apicoliers 2 BE98 0689 0340 6493 (classe et nom de l'enfant en communication + classes d'eau) pour le 7 septembre au plus tard.

Paiement en deux fois 60 euros + une fois 70 euros sur le compte : Apicoliers 2 BE98 0689 0340 6493 (classe et nom de l'enfant en communication + classes d'eau). 7 juillet – 7 août – 7 septembre

Date et signature